

Le Dispositif intervient sur
l'ensemble du département
de la Charente-Maritime



DISPOSITIF DE SOUTIEN
POUR JEUNES DYSPHASIQUES

- Rochefort -



Siège social Tremä
14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr

Contact
SESSAD Dysphasie
128 bis rue du 14 juillet
17300 Rochefort
05 46 99 04 37
sessad3d@trema-asso.fr



Association Tremä

L'équipe du Dispositif DYS

- ❖ un directeur
- ❖ un chef de service
- ❖ un coordinateur
- ❖ un médecin
- ❖ un psychologue/neuropsychologue
- ❖ un orthophoniste
- ❖ un psychomotricien
- ❖ un ergothérapeute
- ❖ deux enseignants spécialisés
- ❖ un secrétaire

Le public concerné

Jeunes bénéficiant d'une notification MDPH¹ pour le SESSAD² Dysphasie et en attente de place.



Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé

1 - Maison Départementale pour Personnes Handicapées

2 - Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

Les modalités d'intervention

- ❖ Recueil d'informations et de compte-rendus de consultation, de bilans auprès des parents et professionnels intervenant auprès de l'enfant.
- ❖ Réalisation si besoin de bilans complémentaires par l'équipe ou par des professionnels libéraux.
- ❖ Rédaction de préconisations en terme d'aménagements, de moyens de compensations, et/ou de prise en charge en libéral ou orientation vers d'autres structures médico-sociales.
- ❖ L'accès à ce dispositif est gratuit.

Les missions

- ❖ Apporter un soutien aux parents et à l'enfant dans la compréhension de ses difficultés et capacités puis dans les démarches à effectuer auprès d'autres professionnels.
- ❖ Affiner les diagnostics, déterminer de manière précise le profil cognitif du jeune (capacités et difficultés).
- ❖ Participer, avec les professionnels de l'Éducation Nationale, de la MDPH et du secteur médico-social, à l'analyse des obstacles rencontrés par le jeune, à l'évaluation de son autonomie et à la réflexion sur les réponses les plus adaptées à proposer : aménagements, moyen de compensation, rééducations...

Les spécificités du Dispositif et du SESSAD Dysphasie

SESSAD Dysphasie

- ❖ Enfants bénéficiant obligatoirement d'une notification MDPH.
- ❖ Equipe : médecin, psychologue/neuropsychologue, éducateurs, enseignants spécialisés, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute.
- ❖ Accompagnement global (éducatif, thérapeutique, pédagogique, familial).

Dispositif de soutien temporaire

- ❖ Enfants avec notification MDPH inscrits sur la liste d'attente du SESSAD Dysphasie.
- ❖ Equipe : coordonnateur, médecin, neuropsychologue, enseignants spécialisés, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute.
- ❖ Interventions ponctuelles : évaluations des besoins et préconisations (aménagements, moyens de compensations, suivis en libéral...).
- ❖ Le Dispositif finance les bilans mais pas les rééducations.